

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 juillet 2021

Compte-rendu affiché le 16 juillet 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 02
juillet 2021

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Fabienne TIRTIAUX, Nejma REDJEM

Pouvoirs :

Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Bruno DANDOY à Claudia VOLFF, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON, Nejma REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

CONVENTION D'AUTORISATION
DE PASSAGE ET DE BALISAGE
POUR LE GR169 ""MÉTROPOLE
PAR LES FORTS""

Délibération : 07.2021.066

Transmis en préfecture le : 13/07/2021

RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric RAGON

Le Comité départemental de la randonnée pédestre du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDRP69) est le représentant de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP) dans son département.

Sur le territoire de la Métropole de Lyon, le CDRP69 crée un itinéraire de Grande Randonnée®, le GR®169 dénommé « Tour de la Métropole par les forts », en partenariat avec la Métropole de Lyon et l'Office du Tourisme et des Congrès de la Métropole de Lyon.

Le GR® sera valorisé dans un nouveau topo-guide « La Métropole de Lyon...à pied » avec l'objectif de mettre en valeur et faire découvrir les territoires péri-urbains de la Métropole, par le biais de la randonnée pédestre. Les forts de la deuxième couronne, marqueurs identitaires du territoire métropolitain, constituent le fil directeur de l'itinéraire.

Le lancement du sentier est prévu au printemps 2022 pour le salon du randonneur avec présentation du topo-guide « La Métropole de Lyon...à pied » qui comprendra le sentier GR®169, mais aussi 15 à 20 itinéraires de promenades et randonnées réalisables à la journée.

L'itinéraire, d'une longueur totale de 170km, emprunte majoritairement des sentiers du Plan départemental et métropolitain de promenades et randonnées (PDMIPR). Le sentier démarre à la gare d'Irigny, puis joints 12 forts, de Champvillard à Feyzin en passant par le Fort de Côte Lorette à Saint-Genis-Laval. La totalité du parcours représente 8 à 10 jours de randonnées consécutifs.

Le sentier sera balisé selon les couleurs traditionnelles des GR® en blanc et rouge. La mise en place, l'entretien et la maintenance du balisage sont assurées par les bénévoles du CDRP69.

Le tracé prévu dans notre commune permettra aux randonneurs de découvrir Saint-Genis-Laval en arrivant par le sud, pour remonter vers le centre ville en faisant étape au Parc de la Maison des champs, avant de se diriger vers le Fort de Côte Lorette. L'itinéraire surplombera la ville en passant près de l'observatoire de Lyon pour ensuite se diriger dans le bois de Sacuny/Bernicot avant de se diriger vers Brignais.

Ce GR® est donc une belle occasion de faire découvrir Saint-Genis-Laval, son patrimoine, ses paysages, sa richesse écologique et son activité agricole.

Il complétera les itinéraires déjà en place sur le Plateau des Hautes-Barolles et renforcera l'offre de randonnée sur la commune.

Le topo-guide sera un outil de promotion et de valorisation touristique et donc économique également, puisque les CHR (Cafés-hôtels-restaurants) et autres hébergements en particulier bénéficieront de ce nouvel itinéraire de randonnée.

Vu la sollicitation du Comité départemental de la randonnée pédestre du Rhône et de la Métropole de Lyon du 15 juillet 2020 ;

Vu la note de présentation envoyée à la mairie de Saint-Genis-Laval le 26/11/2020;

Vu l'avis de la commission 2 « Aménagement durable, cadre de vie, urbanisme, mobilités, transition écologique » du 29 juin 2021 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'accueillir ce nouvel itinéraire, sur les plans économique, touristique, patrimonial, écologique et sportif ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à signer la convention de passage et de balisage pour le GR®169 dénommé « Tour de la Métropole par les forts », ainsi que tous documents afférents.

Après avoir entendu l'exposé de **Monsieur Frédéric RAGON**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,
Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.
--